

COMMUNE DE CHAUMONT SUR LOIRE
Département de Loir et Cher

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

Dans sa séance du 8 février 2021, le conseil municipal a décidé :

- L'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2020 ainsi que celui du 12 janvier 2021.
- De fixer le tarif pour les camions ambulants sur le marché alimentaire à 10 €.
- Les tarifs de droits de place pour les commerçants du marché alimentaire sont applicables à compter du 1^{er} avril 2021.
- L'acquisition d'une parcelle située en bord de Loire, cadastrée section AE N° 55 d'une superficie de 1 450 m² appartenant aux consorts ROZE sur la base d'une proposition de 3 €/m²
- La modification du plan de financement de demande de subvention DETR 2021 pour le projet de réfection du local incendie historique jouxtant la mairie s'élevant à 11 540.00 € HT en dépenses. Recettes prévues : 5 570.00 € en DETR (taux souhaité 50 %) et 5 570.00 € en autofinancement.
- La modification du plan de financement de demande de subvention DETR 2021 pour le projet d'installation de 2 toilettes sèches dont 1 PMR sur les bords de Loire sur l'itinéraire Loire à Vélo s'élevant à 7 630.00 € HT en dépenses. Recettes prévues : 3 815.00 € en DETR (taux souhaité 50 %) et 3 815.00 € en autofinancement.
- La modification du plan de financement de demande de subvention DETR 2021 pour le projet d'acquisition d'une maison de bourg s'élevant à 165 000 € en dépenses. Recettes 82 500.00 € en DETR (taux souhaité 50 %) et 82 500.00 € en autofinancement.
- Il est précisé que ces travaux seront réalisés sous réserve de l'obtention des subventions DETR.
- L'approbation de l'avenant à la convention « instruction des autorisations d'urbanisme » signée entre la Commune et Agglopolys en 2017 pour 3 ans. La durée de la convention est prorogée d'une année.
- La modification du plan de financement de demande de subvention DSIL 2021 pour le projet de requalification de bourg et acquisition d'une maison de bourg s'élevant à 993 284.00 € HT en dépenses. Recettes :
- Subvention DSIL 30% souhaité 297 985.00 €
- Participation Loir et Cher Logement 395 663.00 €
- Participation Pays des Châteaux : 100 000.00 €
- Autofinancement/Prêt : 199 636.00 €.
- Ce programme sera réalisé sous réserve de l'obtention de la subvention.
- De retenir les Entreprises BARDET SN, COLOMBEAU et RETIF pour un montant total de 34 552.28 € HT pour la réalisation des travaux de réfection des toilettes publiques Rue du Village Neuf.
- L'autorisation au Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses 2021 dans la limite des crédits repris ci-dessous, avant le vote du budget 2021, soit :
- c/21318 3 000.00 € c/2152 1 000.00 € c/2184 5 150.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Analyse Financière Prospective investissements :

En début de séance, Monsieur DUBOIS, Trésorier a présenté l'analyse financière de la Commune avec simulation des investissements sur les années 2021 à 2024 : les investissements sont possibles sous réserve de l'obtention de la totalité des subventions attendues et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Aménagement Bords de Loire : une brève situation est faite sur le projet d'aménagement des bords de Loire.

Mairie : Une réflexion est engagée sur la réorganisation interne des locaux

Subvention DSR 2021 : Madame REPINCA Y annonce qu'une subvention de 17 000 € est attribuée par le Conseil Départemental de Loir et Cher pour la réalisation des travaux de réfection des toilettes publiques Rue du Village Neuf.

La séance est levée à 19 h 53.

« Extrait Conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal »

Fait à Chaumont sur Loire, le 15 février 2021

Le Maire, B. MARSEAULT